



L'écho boinvillois

A la une...

Avec ce numéro de l'été , je vous invite à venir nombreux à la traditionnelle fête du 14 juillet.

Cette fête organisée par la Mairie et l'Osasc sera, comme les autres années, couronnée par un feu d'artifice.

Durant cette période estivale où beaucoup seront absents, pensez à la sécurité de vos biens. Soyez vigilants car juillet et août sont propices aux cambriolages.

Soyez aussi attentifs et à l'écoute des personnes âgées de votre voisinage en cas de fortes chaleurs.

Dans ce numéro nous avons ajouté une nouvelle rubrique ouverte aux communes de la CAPY. Les communes d'Ablis et d'Allainville sont les premières à s'y exprimer.

Nous soutenons leur combat car ce qui leur arrive pourrait se passer chez nous. Qui d'entre nous a envie d'avoir une source de pollutions importantes à sa porte?

En Juillet les travaux de la garderie périscolaire et du nouveau restaurant scolaire vont enfin débuter. Les bâtiments devraient être opérationnels pour la rentrée 2009.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances ensoleillées.

Votre Maire,

Jean-Louis FLORES

Dans ce numéro :

<i>Etat civil</i>	2
<i>Infos mairie</i>	2-4
<i>Environnement</i>	5-6
<i>Du côté des associations</i>	7-8
<i>Zoom sur...</i>	9-10
<i>Infos diverses</i>	11-12



Etat civil

Décès



M. CHAUSSON Henri, Emile, Jean, Baptiste Décédé le 21 Mai 2008.



La mairie vous informe

L'essentiel du conseil municipal du 10 juin

- Jean-Louis BARTH Président de la CAPY a été invité à venir faire une présentation du rapport d'activités de la CAPY, pour l'année 2007, à tous les membres du conseil municipal de Boinville le Gaillard. Ce rapport d'activités (résumé dans la rubrique « zoom sur... » est consultable en Mairie.
- M. FLORES propose que la Mairie établisse une motion de soutien, suite à l'installation de la société VALORISOL, sur le territoire de la commune d'Ablis et contre le centre d'enfouissement de Groslieu. Ces motions seront soumises à l'approbation lors d'un prochain Conseil.
- Cette année, le feu d'artifice ne pourra être tiré par des membres de la Mairie. Le conseil a approuvé un devis comprenant la main d'œuvre d'un artificier pour un montant s'élevant à 1 350 €.

0 à 550 €	11,37€
551 à 850 €	12,60€
851 à 1150 €	14,30€
1151 € et plus	16,00€

- Le conseil a fixé les modalités de participation financière de la Mairie aux tarifs du Centre de loisirs d'Ablis. Ils sont fixés en fonction du quotient familial et sont dégressifs (cf. tableau ci-contre : tarif par jour et par enfant). Pour en bénéficier, les familles devront présenter une attestation de l'employeur ou du comité d'entreprise certifiant qu'ils ne perçoivent pas d'aide similaire pour ce type d'hébergement. A noter qu'aucune subvention n'est accordée pour les mini camps.

- Le conseil a autorisé Jean-Louis FLORES à renouveler la convention tripartite avec le STIF (Syndicat des Transport d'Ile de France). Cette convention concerne le transport communal, elle autorise et permet la subvention de celui-ci, elle doit être signée pour les 2 années scolaires à venir.

- Jean-Louis FLORES a présenté la situation de trésorerie de la commune, au 10 Juin 2008. Considérant, le financement des travaux de la garderie qui vont débiter très prochainement et en attendant de recevoir les subventions, le conseil a approuvé l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'une banque.

Dépenses effectuées	275 036,50 €
Recette encaissées	656 060,16 €
Solde en caisse	291 023,66 €

- Le Conseil Municipal a décidé d'accorder deux aides financières : l'une de 50€ pour l'ICSY (Instance de Coordination du Sud Yvelines) qui s'emploie à mettre en œuvre et à coordonner les actions en faveur des populations âgées de plus de 60 ans et des personnes handicapées sans limite d'âge ni de handicap et l'autre de 200 € à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).
- En remplacement du cadeau actuel, un « Livre mariage » sera offert aux mariés. De plus, la Mairie a décidé de remettre désormais des médailles du travail lors des cérémonies.
- Une rencontre a eu lieu avec Mr FLORES et un responsable de France Telecom concernant la mauvaise qualité du réseau ADSL sur la commune (l'éloignement de 7kms du central d'Ablis ne permettant pas d'offrir de débits importants). Estimant que 100 % des Boinvillois disposent d'une connexion d'au moins du 512 K France Telecom n'a pas proposé de solution dans l'immédiat, mais s'engage à étudier notre réseau afin de tenter de supprimer les problèmes de déconnexions intempestives que rencontrent certains abonnés. Le conseil reste mobilisé sur le sujet et une enquête sous forme de pétition



La mairie vous informe (suite)

Changements d'équipe à la mairie...

AU REVOIR JACQUELINE... BONJOUR LAURA !



Le samedi 31 mai fût l'occasion pour une centaine de Boinvillois et de Boinvilloises de rendre hommage et de saluer **Jacqueline Leroy**, notre secrétaire de mairie, devant le verre de l'amitié.

Après une succession de quatre Maires à Boinville le Gaillard et plus de 20 ans de bons et loyaux services, sans compter une tonne de gentillesse et de patience envers les administrés, un nombre incalculable d'heures de présence jusque tard dans la soirée notamment lors des conseils municipaux, Jacqueline était devenue une figure emblématique de notre village.

Mais toute bonne chose à une fin et après mûre réflexion elle a choisi de passer la main et de voguer vers d'autres horizons.

Après la déclinaison de son prénom J.A.C.Q.U.E.L.I.N.E par Jean Louis Florès, Jacqueline a, non sans émotion, retracé sa carrière à Boinville, et a souligné la difficulté et les avantages

d'être seule aux commandes du secrétariat de la Mairie.

Ce fut pour elle l'occasion de passer le flambeau et de présenter **Laura Masson** qui après deux mois de formation en accéléré, a pris ses fonctions dès le lundi.

Ce qui est certain c'est que Jacqueline manquera à bon nombre d'entre nous, mais que Laura saura, avec la même gentillesse, prendre le relais.

AU NOM DE TOUS LES BOINVILLOIS ET BOINVILLOISES,

MERCI JACQUELINE ET BON VENT !

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA GARDERIE

Hélène Félix a quitté la garderie le 3 juillet pour devenir ATSEM à l'école de Sainte-Mesme à la rentrée prochaine. Quelques parents ont tenu à lui témoigner leurs remerciements avant son départ en organisant une petite fête surprise...

Ce sont désormais Sandra Pestat (déjà en poste depuis début juin) et Valérie Pelletier qui seront en charge de la garderie à partir du mois de septembre...



Horaires de la Mairie cet été...

Cet été, la Mairie sera fermée du 4 au 20 août.

Une permanence sera assurée le samedi 9 et le samedi 16 août de 10h00 à 12h00.

Pour les urgences, un numéro de téléphone d'une personne à contacter sera affichée à la Mairie



La mairie vous informe (suite)

Enfance et jeunesse

Inscriptions pour la garderie, la cantine ou le ramassage scolaire

Nous rappelons que tous les enfants qui seront amenés à utiliser ces services au cours de la prochaine année scolaire doivent être inscrits au préalable, même pour un usage occasionnel. Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie.



Travaux de la nouvelle garderie

Comme annoncé dans le dernier écho, les travaux ont démarré le 7 juillet dernier. A noter que pendant toute la durée du chantier, pour des raisons de sécurité, le passage qui relie la résidence les Jardins à l'école sera fermé.

Des rencontres parents-enfants à Boinville?

Faute de réponses à la proposition faite dans l'Echo Boinvillois n°12 pour l'organisation de rencontres entre les parents et des professionnels de la petite enfance, ce projet ne sera pas mis en place et il est mis de côté pour le moment. Si toutefois des parents étaient intéressés, il pourrait être relancé. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les membres de la commission Petite enfance et Jeunesse en Mairie.

Ecole



A la prochaine rentrée scolaire, l'équipe enseignante va être remaniée : suite au départ de Mmes Malghem et Agosto, Mmes Aleu et Legardinier rejoignent M. Troufléau à l'école de Boinville.

Cette année encore, la Mairie a soutenu l'école en lui apportant son aide logistique (transport des enfants lors des sorties scolaires) et une aide financière totale de 4 612 € (2 056 € pour le financement de l'activité piscine, 1 500 € de subvention pour la classe découverte et 1 056 € pour la remise des prix de fin d'année).

Vous avez entre 16 et 25 ans... Un guide pour demain : La mission locale



La mission locale organise une information collective le 28 août prochain sur les parcours d'orientation professionnelle (réflexion et découverte de différents métiers pour la construction du projet professionnel).

A noter également un atelier Web CV où en quelques jours, on peut mettre en valeur ses atouts sur la Toile : du 21 au 28 juillet.

Renseignements et inscription au 01.34.83.34.12

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le correspondant de la mission locale en mairie ou la Mission locale - 2, 6 rue Chasles Rambouillet - www.mlir.assoc.fr

Les suites de l'enquête transport

Les résultats malheureusement peu significatifs (seulement 12 répondants) n'ont pas permis de faire un état des lieux précis. Les remarques majeures concernent une extension de la ligne vers Rambouillet. Ces remarques ont été remontées aux transporteurs par les représentants de la commune lors de la dernière réunion plénière du syndicat des transports.

Si vous rencontrez des problèmes sur la ligne de transport 13-18 (Ablis-Dourdan /Dourdan -Ablis) , il est important que vous nous signaliez au plus tôt les dysfonctionnements en précisant l'horaire, le sens de roulement et la nature du problème rencontré, afin que nous puissions faire suivre l'information au syndicat des transports et à Véolia. Pour faire part de vos remarques, vous pouvez contacter Michèle Bunel au 06.17.58.11.71 .



Environnement

Et toujours ... Quelques rappels pour limiter les nuisances liées aux travaux d'extérieur

Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage des déchets végétaux est autorisé du 1er mars au 30 septembre **du lever du soleil à 11 h, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.**

Utilisation des engins à moteur

Les tondeuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :

Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Le samedi	de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche et les jours fériés	de 10h00 à 12h00



COLLECTE DU 15 AOUT

Le SICTOM nous informe qu'il n'y aura pas de changement pour la collecte du vendredi 15 août 2008 qui s'effectuera normalement.



DECHETS VERTS

Le conteneur de Boinville anciennement situé sur la place du Prieuré a été déplacé et est désormais disponible impasse Malvoisine (près de la salle polyvalente).

Nous rappelons que ces conteneurs sont destinés à ne recevoir que les tontes d'herbe et les petits branchages (pas de gravas et ni d'ordures ménagères).

Eaux destinées à la consommation humaine



Le service Santé et Environnement de la DDASS des Yvelines, a fait parvenir à la Mairie les résultats du « Contrôle Sanitaire prévu par l'A.P. ».

Le prélèvement a été effectué en février 2008 sur l'installation du forage de Bretonville.

Les analyses sont réalisées sur 28 critères (minéralisation, équilibre calco-carbonique, hydrocarbures, pesticides etc.,) par des laboratoires compétents. Conclusion sanitaire de ce prélèvement :

« Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés. »

Contre la pollution !

Aux portes de Boinville, les communes d'Ablis et Allainville-aux-Bois sont fortement impliquées dans la lutte contre la pollution...

- Ablis se bat depuis quelques semaines contre l'installation « sauvage » d'une entreprise de traitement des déchets qui induit des nuisances multiples impactant également le paysage (pour plus d'informations, reportez-vous à la publication du collectif contre Valorisol et à l'extrait de la lettre municipale rédigée par la Mairie d'Ablis en fin de journal).
- Allainville aux Bois se mobilise depuis déjà plusieurs mois contre le Centre d'enfouissement de Groslieu, (cf. page suivante).

L'écho boinvillois a souhaité relayer ces informations auprès des habitants de Boinville et de ses hameaux, qui doivent également se sentir concernés par ces deux situations.

Centre d'enfouissement technique (C.E.T.) de Groslieu

Un danger potentiel près de chez vous

Aujourd'hui, chaque français produit plus de 1kg de déchets par jour, c'est-à-dire deux fois plus que dans les années 60. Cependant, ces trous aménagés n'écartent pas tout danger pour la nature.

Plusieurs types de pollution

1° Pollution olfactive

Des **odeurs fortes** générées par les fuites de biogaz et aussi par leur combustion, avec des pics associés au vent et à la température

2° Pollution mécanique

Ballets aériens de sacs en plastique et nuages de poussières s'accumulant sur les cultures et les propriétés individuelles. Les habitations sont cernées par les déjections de mouettes et goélands.

3° Pollution sonore

Sur le site, **les bruits** divers de déchargement, klaxons de recul et de manœuvres de chantier, broyeuses de déchets, compactage par des bulldozers et tirs de canons réguliers pour effaroucher les oiseaux.

4° Multiplication des prédateurs

Prolifération d'espèces animales telles que mouettes, goélands, corbeaux, rapaces, rats, mouches, moustiques et autres insectes attirés par la nourriture et la chaleur de fermentation (35 à 80°). Les rongeurs de décharge sont **porteurs de maladies transmissibles à l'homme**.

5° Impact paysager

Le **spectacle hideux** du monticule avec ses torchères et son nuage de mouettes.

6° Dévaluation des biens

La valeur de l'**immobilier** et des commerces **chute de 30 à 50 %** dans un rayon d'au moins 10 km.

Plusieurs types de risques

1° Les lixiviats

Les lixiviats ou « jus de percolation » résultent du passage des eaux de pluie à travers les déchets, il s'agit d'un cocktail à l'aspect noirâtre constitué de bactéries en tout genre, d'hydrocarbures, sulfates, chlorures, nitrates et métaux lourds (plomb, cadmium, mercure, nickel). **Les lixiviats présentent des risques de pathologies cancérogènes, de malformations congénitales et de mutations génétiques.**

Les lixiviats transportent également, sous forme dissoute, les biogaz.

2° Les biogaz

Le biogaz est un mélange gazeux hétérogène et évolutif qui résulte de la dégradation de la matière organique. En condition anaérobie, il est constituée de 40 à 60 % de méthane de 35 à 50 % de dioxyde de carbone, d'hydrogène sulfuré et de nombreux autres éléments à l'état de traces. **Des études établissent une relation entre le fait de vivre à proximité d'une décharge et le développement de cancers.**

3° La géomembrane

La géomembrane est une sorte de bâche, elle se présente sous forme de bandes raccordées par soudage ou par collage.

4° Pollution de la nappe phréatique

Celle-ci est causée par rupture, perforations accidentelles et attaques chimiques de la bâche. Un grand nombre d'études menées à l'étranger démontrent que les protections contre les fuites de lixiviats par bâches plastiques et sous couches argileuses sont inadéquates lorsqu'il s'agit de garantir la sécurité de l'eau. A noter que la pollution d'une nappe aquifère par les lixiviats comporte **un caractère irréversible et irréparable**. A savoir que dans le cas de Groslieu, **le site se situe juste au dessus des sources de l'Orge** ; l'eau, ce bien si précieux pour l'humanité.

Ensemble, mobilisons nous !!!



www.mairie-dallainville2@wanadoo.fr



« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

Antoine de Saint-Exupéry



Du côté des associations

BOINVILLE JEUNESSE

La Kermesse



Le samedi 7 juin, vous êtes nombreux à avoir participé à la kermesse organisée par Boinville Jeunesse et l'école. Cet après-midi a permis aux petits comme aux grands de passer de bons moments en partageant jeux, rires et dégustation de crêpes ou gâteaux confectionnés par les parents des enfants de l'école.



Les plus chanceux à la tombola sont repartis avec des entrées pour le Puy du Fou, un cadre photo numérique, une perceuse, un lecteur MP3 ou encore des bons d'achat dans divers magasins. Il faut rappeler que la kermesse permet de récolter des fonds au profit des enfants les bénéficiaires étant partagés entre la coopérative de l'école et l'association boinville jeunesse. Cette année, elles ont pu récolter chacune 700 €. Boinville jeunesse tient à remercier les parents qui ont participé à l'organisation de cette manifestation, tous ceux qui sont venus

jouer (et gagner...) et bien sûr les généreux donateurs (entreprises, commerces des environs...) qui contribuent chaque année à la réussite de cette fête.



MERCI A TOUS et vivement la prochaine kermesse !!



Le théâtre à votre porte....

La représentation théâtrale organisée le 13 juin en partenariat avec la troupe de l'Etoile Ablisienne a été une belle réussite : la salle polyvalente était pleine et les 70 spectateurs présents ont apprécié cette soirée. Boinville Jeunesse proposera donc de nouvelles pièces de théâtre...



Du côté des associations

L'OSASC

Brocante

N'oubliez pas que la mairie est fermée au mois d'août... Pensez à réserver votre emplacement avant de partir en vacances.

Feu de la st Jean

Désolé, mais Gaspard (notre épouvantail) s'est enfui car il ne voulait pas se faire brûler cette année... A vrai dire nous n'avons pas trouvé de DJ. Voilà pourquoi nous n'avons pu organiser les feux de la Saint-Jean cette année. A l'année prochaine !

Tournoi de pétanque au village

L'OSASC a organisé le 21 Juin un concours de pétanque en doublette au cœur du village.

Les conditions de jeu étaient réunies : soleil, beaux terrains et buvette.



Les doublettes ont pu s'affronter amicalement. Les gagnants, Eric et Jacquy Martins, sont repartis avec chacun un demi-jambon, du saucisson et du vin. Tous les participants ont reçu un lot de consolation.

Ce concours, qui est le premier depuis de nombreuses années, sera renouvelé l'année prochaine.

Fête nationale

Comme chaque année, l'OSASC organise un repas, cette année sur le thème du Sud Ouest, avant la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice qui se déroulera sur le terrain de sport de Bretonville.

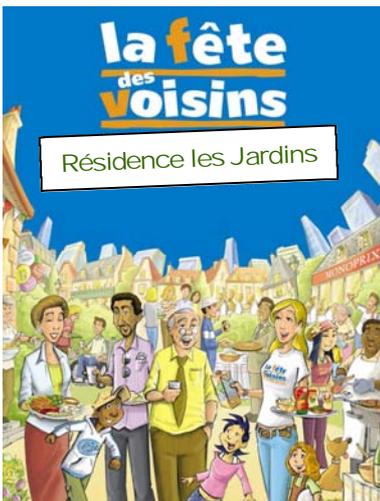


(Attention les routes seront fermées à la circulation !)

La soirée se terminera en musique avec un bal offert par l'OSASC.

L'équipe de l'OSASC

La fête des voisins à Boinville



Mardi 27 mai, à l'initiative d'une poignée d'habitants de la Résidence les Jardins de Boinville, était organisée la « fête des voisins ».

Rendez vous était fixé à 19h30 sur le parking de la résidence, chacun devant apporter sa spécialité culinaire, sa bouteille et sa bonne humeur. Malheureusement, la météo qui avait décidé de nous servir une de ses spécialités... la giboulée, était de la partie. C'est donc dans un sous sol, généreusement mis à disposition, que 15 des 19 familles de la rue se sont

retrouvées pour une joyeuse fête.

Au menu : rencontres, convivialité, bonne humeur et... bougies puisque, invitée surprise, une coupure de courant s'est présentée au beau milieu de la soirée !

De l'avis de chacun, cette première expérience a été une réussite, nul doute qu'elle devrait être renouvelée... Avis aux amateurs !!





Zoom sur...

L'action sociale...

Les missions respectives du CCAS et du CIAS

Le CCAS de Boinville le Gaillard



Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) propose des actions internes à la commune.

Il a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information d'orientation de soutien et d'aide aux personnes fragiles et ou en difficultés.

Son but est de créer et maintenir le lien social indispensable pour avoir une place dans une société.

Ses objectifs :

- Améliorer l'accueil des demandeurs d'aide sociale, le cas échéant en se déplaçant au domicile des intéressés dans la mesure des possibilités des membres du CCAS.
- Servir d'intermédiaire pour toute demande de renseignement ou d'aide ménagère.
- Etre le lien avec le CIAS et les organismes d'action sociale.
- Accompagner et diriger les intéressés vers l'organisme qui pourra répondre au mieux à leurs demandes.
- Organiser et proposer le repas annuel pour les personnes du troisième âge.
- Distribuer des chocolats pour les fêtes de fin d'années.
- Mettre en place des bons de chauffage.

Les membres du CCAS sont :

Jean-Louis FLORES, Maire de BOINVILLE LE GAILLARD,

Michel BRISSET, 1^{er} Adjoint au Maire,

Jean BOSSAERT, 3^{ème} Adjoint au Maire,

Sophie DELISLE, Conseillère municipale,

Claudine FLORES, Conseillère municipale,

Margaret DUMAS, Membre extérieur au Conseil,

Anne LACOUR, Membre extérieur au Conseil,

Guylaine LAROYE, Membre extérieur au Conseil,

Elisabeth MASSON, Membre extérieur au Conseil.



Zoom sur...

Le CIAS de la CAPY

Le C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la CAPY propose un service d'aide à domicile, de portage des repas, de téléassistance, et constitue les dossiers d'aide sociale.

Organisation et Missions



Le service d'aide au maintien à domicile a pour mission d'assurer une présence au domicile des personnes qui par leur âge, leur état de santé tant physique que moral nécessitent la présence d'une aide dans les actes de la vie au quotidien.

Public concerné par les prestations

Ce service s'adresse :

- aux personnes âgées de plus de 60 ans avec ou sans handicap,
- aux personnes de moins de 60 ans mais présentant un problème de santé ou un handicap (ces interventions sont rares, limitées dans le temps et uniquement sur prescription médicale).

Les services proposés

Les interventions d'un agent au domicile :

- aide à l'entretien de l'environnement, aide administrative, courses, repassage, préparation des repas, compagnie.
- Des aides à la toilette, effectuées uniquement par le personnel diplômé,
- La livraison des repas à domicile,
- La téléassistance (petit boîtier ou bracelet montre sur lequel les personnes en difficulté appuient pour demander de l'aide : le dispositif est relié à un centre qui appelle des personnes désignées par les possédants.)



Comment établir la demande d'intervention d'un agent social ?

La demande doit être établie par écrit et adressée au CIAS de la CAPY. Elle doit être obligatoirement accompagnée d'un certificat médical indiquant le nombre d'heures souhaitées et la durée.

Quelles sont les missions de l'Agent social, employé par la CAPY ?

Pendant son temps de travail, il peut être demandé à l'Agent Social d'accomplir les tâches suivantes, en totalité ou partiellement, en fonction des capacités physiques du demandeur :

- Entretien courant du logement
- Préparation des repas
- Courses (avec ou sans les intéressés)
- Lavage, repassage
- Entretien et rangement de la vaisselle, du linge
- Soins sommaires d'hygiène (aider à laver les cheveux)
- L'aide à domicile a aussi un rôle d'accompagnement et de soutien dans la vie quotidienne.
- Occupations ludiques, conversation avec la personne
- Présence active, attention à l'état physique et psychologique de la personne aidée
- Aide administrative
- Soutien moral



Tout comme les membres du CCAS et CIAS, l'Agent social a un devoir de réserve et de totale discrétion.

Les membres du CIAS représentant la commune de Boinville sont :
Claudine FLORES et Margaret DUMAS.



Infos diverses



A partir de cette année, les familles n'ont plus à adresser à la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (Cafy) de déclaration de ressources pour toucher leurs allocations. Dans un souci de simplification, la Cafy collecte directement auprès des impôts toutes les informations qui lui permettent de calculer automatiquement les prestations.

Les personnes qui ne sont pas imposables mais qui touchent des aides de la Cafy vont devoir remplir une déclaration de revenus aux impôts pour bénéficier d'une mise à jour automatique de leurs droits.

Si la Cafy a besoin d'informations complémentaires, elle prendra contact, en novembre 2008, directement avec les allocataires.

Les prestations calculées pour une année entière

Pour cette année, les droits des allocataires sont maintenus à l'identique entre juillet et décembre 2008, sauf s'il existe un changement de situation pendant cette période.

A partir de 2009, tous les droits aux prestations sont calculés au mois de janvier de l'année civile sauf si un changement de situation familiale est signalé (perte ou reprise d'emploi, naissance, séparation, etc.)

Pour plus de renseignements : 0820 25 78 10 (0,09 €/min) ou www.caf.fr et www.caf-cplusimple.fr

Opération Tranquillité Vacances (O.T.V)

Suivez le guide !

Veillez à bien fermer vos portes et fenêtres et ne rien laisser de tentant sur les terrasses et galeries.

Enfermez tous les outils de jardin à clé car ils sont souvent utilisés pour briser une porte ou une fenêtre. Idem pour les échelles et escabeaux qui peuvent servir aux voleurs pour grimper sur les toits.

Pas de trousseau de clés caché près de la porte d'entrée, confiez-le à un voisin ou une personne de confiance.

Simulez la présence

- Demandez à un voisin de relever régulièrement votre courrier ou faites le suivre sur votre lieu de vacances par la Poste.
- Equipez-vous d'une minuterie qui déclenchera tous les soirs une ou deux lampes et un poste de radio ou la télévision.
- Faites nettoyer votre jardin en votre absence pour éviter l'effet « abandonné » très recherché par les cambrioleurs.
- Invitez amis et famille à passer chez vous de temps en temps pour arroser les fleurs, étendre du linge et déplacer un peu les meubles sur la terrasse.
- Installez sur votre portail un autocollant « cette maison est équipée d'une alarme ».
- Ne laissez pas sur votre répondeur un message du style « absent jusqu'au 26 juillet ».

BONNES VACANCES A TOUS !

Gendarmerie d'Ablis - Téléphone : 01.30.59.10.19 (24h/24h)

Horaires d'ouverture au public : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h



Et en complément...

L'**OTV** est une opération **GRATUITE** qui consiste en une accentuation des patrouilles de la gendarmerie, pour protéger les domiciles des citoyens partis en vacances pendant l'été et qui ont averti de leur départ la gendarmerie la plus proche.

Afin de bénéficier de ce service les personnes doivent se présenter à la gendarmerie d'Ablis pour déclarer leur date de départ et de retour et remplir le bulletin d'adhésion.

Elles seront également invitées à préciser comment les joindre en cas de nécessité.

Bien évidemment, en cas de retour anticipé, il faudra le faire savoir à la gendarmerie au plus tôt.



Infos diverses

Depuis le 20 mars 2007, La Caisse nationale d'assurance vieillesse en Île de France a changé de numéro de téléphone. Pendant un an, un message pré-enregistré a informé les appelants de ce changement.



Les assurés franciliens doivent désormais composer le 0821 10 12 14 (0,09 €/min) pour obtenir des informations générales sur la retraite.

ANNONCES

Kévin Martin 16 ans recherche job d'été .

Vous pouvez le contacter au
01.30.59.03.58

Laurent, 27 ans vous propose:
Installation, Conseil, Formation et dépannage informatique à domicile
7/7 jours

Audrey, recherche heures de repassage ou ménage

Vous pouvez les contacter au
01.30.59.04.36

Cause déménagement :
A vendre aquarium 600 litres tout équipé composé de : un meuble, une cuve (2m x 0,50 x 0,60) avec 2 filtrations internes, pompes, système de chauffage, plantes, racines, poissons, un kit CO2 (2,5kgs rechargeable), électro-vanne, 1 Phmètre électronique, distributeur automatique de nourriture et divers petits matériels.

Prix bradé : 450 euros.

A prendre avant le 20 juillet 2008 .
Pour renseignements: 01.30.88.02.10

L'ACCET Groslieu

a besoin de tous

Vous avez des compétences

Ou connaissez des personnes compétentes dans les domaines suivants:

- Hygiène, santé, salubrité
- Domaine juridique, droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Défense des usagers de la route
- Géologie, géotechnique
- Sécurité publique
- Hydrologie
- Nuisances sonores
- Climatologie
- Impact sur l'agriculture
- Faune et flore
- Archéologie - Patrimoine
- Ingénierie chimie
- Procédés d'exploitation de C.E.T.
- Photographie

Vous êtes disponible

Ou connaissez des personnes disponibles pour effectuer:

- Des recherches sur internet ou en centre de documentation
- Des collages d'affiches
- Du porte à porte pour les adhésions
- Du démarchage d'entreprises pour soutien financier
- Des travaux de secrétariat
- Des prises de contact avec des personnalités du monde scientifique, artistique, littéraire, politique et industriel

Contactez-nous pour adhérer ou participer à l'une des commissions de L'ACCET (Association Contre le Centre d'Enfouissement Technique de Groslieu)

Mairie d'ALLAINVILLE: Tél.: 01 30 59 00 03

mairie-dallainville2@wanadoo.fr



tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie

Rédacteur en chef Jean-Louis Florès

Rédacteurs / concepteurs Laurent Bodhuin, Michèle Bunel, Claudine Florès, Catherine Lachaussée

Collectif « Ablis Sans Débris »

Non à Valorisol !

Que les choses soient claires : notre propos n'est pas de nous opposer au traitement des déchets. Notre société de consommation en rejette de plus en plus. Il est donc absolument nécessaire de retraiter. Ce fait n'autorise pas à faire n'importe quoi dans l'irrespect le plus total des lois.

Valorisol c'est l'argent avant tout !

Au début du siècle dernier, c'est au fond du jardin que l'on creusait la fosse et que l'on plaçait la planche percée !
Au fond du jardin !!! **Pas devant la porte d'entrée...**

Valorisol a choisi la porte d'entrée de notre village ! La vue dégagée sur les champs de céréales est désormais obstruée par un amas de détritrus...

Par conséquent, ne serait-ce que par principe (terme sans doute désuet pour vous) Monsieur Blot de Valorisol, nous refusons notre sol à ceux qui s'y imposent.

Valorisol n'a rien demandé, ils se sont installés !

Ils n'ont rien négocié, ils se sont imposés !

Nous refusons de voir à l'entrée de notre village, les immondices, nous refusons d'entendre tourner les engins, nous refusons le danger que ces débris représentent pour la santé des habitants ; **poussière, eau polluée, montagnes de déchets...**

Fenêtres vernies, portes peintes au plomb, palettes pleines d'huile et autres produits toxiques, **nous souhaitons vous voir ailleurs qu'à l'entrée d'Ablis.**

Certes, les avocats de Valorisol sont habiles pour déjouer et se jouer des textes dont ils savent manipuler et interpréter le moindre signe de ponctuation !

Les Ablisiens sont :

- ✓ Pour le retraitement des déchets
- ✓ Contre un site toxique à 300m de nos maisons
- ✓ Pour la qualité de la vie
- ✓ Contre la prolifération des rats
- ✓ Pour le respect de la loi
- ✓ Contre l'installation d'une déchetterie sans permis, ni concertation

Nous refusons et nous nous battons !

Contact : ablis_sans_debris@yahoo.fr